

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016



République Française
Département
Sarthe

Compte-Rendu des délibérations de la commune du Grand-Lucé séance du 30 Juin 2016

L' an deux mil seize et le trente Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire.

Présents : M. DUPUIS Pascal, Maire, Mmes : CHARTIER Sylvie, GALLOT Cécile, PAPILLON Madeleine, ROLLAND Nelly, TRIBALLIER Marie-Thérèse, MM : BARRIER Alain, BREBION Patrice, CROISEAU Gérard, GUET Patrick, LEONARD Jérôme, PLOUSEAU François, ROBIL Jarno

Absent(s) : M. DESOEUVRE Joël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CULPIN Delphine à M. BARRIER Alain, MERCIER Nadine à Mme CHARTIER Sylvie, OSTER Béatrice à M. LEONARD Jérôme, RACINE Nicole à M. CROISEAU Gérard, M. RATINEAU William à M. DUPUIS Pascal

M. CROISEAU Gérard a été élu(e) secrétaire

Nombre de membres

- En exercice : 19
- Présents : 13

Date de la convocation : 23 Juin 2016

Date d'affichage : 23 Juin 2016

SOMMAIRE

- **APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 27 MAI 2016**
- **ALIENATION PARCELLE N° B 625 SITUEE RUE DE LA GARENNE**
- **MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS N° 34**
- **RAPPORT ANNUEL DELEGATAIRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015**
- **MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE BIBLIOTHEQUE**
- **SERVICE EAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU**
- **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2015**
- **CREATION D'UN POSTE D'AGENT DES ESPACES VERTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE)**
- **TARIFS PISCINE**
- **RESEAU CHALEUR CHAUDIERE BOIS - ACCORD DE PRINCIPE ET DEMANDE AIDE FINANCIERE ADEME**
- **DEMANDE SUBVENTION UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA SARTHE**

xxxxxxxx

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Réf : 2016-057 - Objet : APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 27 MAI 2016

Les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 27 mai 2016 transmis par mail le 06 juin 2016.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-058 - Objet : ALIENATION PARCELLE N° B 625 SITUÉE RUE DE LA GARENNE

EXPOSÉ DES MOTIFS

La parcelle de terrain, cadastrée AB 625 d'une superficie de 48 m², située rue de la garenne et jouxtant le terrain de M. et Mme MILAN Franck a vocation à recevoir l'antenne collective de télévision utilisée par les habitants du lotissement de la garenne.

Après une enquête menée auprès de tous les habitants de ce quartier, il en ressort que cette antenne n'est plus utilisée depuis un certain temps et qu'aucun n'envisage de l'utiliser à l'avenir.

Cette parcelle constitue une enclave dans la propriété de M. et Mme MILAN Franck et peut donc leur être cédée.

Il est proposé au conseil municipal de vendre la totalité de ce terrain en l'état au prix de 15 € tout en sachant que l'antenne sera déposée par les services techniques de la commune.

L'acte de vente pourra être établi en la forme administrative.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de céder la totalité de la parcelle cadastrée AB 625 d'une superficie de 48 m² en l'état sauf à démonter l'antenne de télé qui y est installée ;
- **FIXE** le prix à 15 € ;
- **PRECISE** que les frais d'actes (publication aux hypothèques et autres frais) sont à la charge de l'acquéreur ;
- **PRECISE** que l'acte de vente est établi en la forme administrative par le service administratif de la mairie ;
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette cession.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-059 - Objet : MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS N° 34

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à [l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984](#), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités de services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création d'emplois correspondants aux grades d'avancement.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 29 avril 2016.

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet à raison de 31 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adopter la création d'emploi ainsi proposée.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 21 août 2016.

Filière :

Cadre d'emploi : Administratif

Grade : Adjoint administratif 2ème classe à temps non complet (31 h)

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012

- **ADOpte** à l'unanimité des membres présents

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-060 - Objet : RAPPORT ANNUEL DELEGATAIRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015

Monsieur le maire donne lecture du rapport annuel du délégué du service assainissement collectif de l'exercice 2015.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **PREND** acte du dit rapport

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-061 - Objet : MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE BIBLIOTHEQUE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers en matière d'ouverture de la bibliothèque, il est proposé de modifier les horaires d'ouverture comme suit :

Lundi, Mardi : 15 h à 18 h 30

Mercredi : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Vendredi : 10 h - 12 h 30 et 15 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les horaires présentés ci-dessus,
- **DECIDE** la modification du règlement intérieur de la bibliothèque en incluant ces nouveaux horaires.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-062 - Objet : SERVICE EAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Monsieur le maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau de l'exercice 2015 concernant le service de distribution d'eau potable de la communauté de communes de Lucé, géré en gestion directe.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **PREND ACTE** dudit rapport.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-063 - Objet : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2015

Monsieur le maire donne lecture du rapport annuel de l'exercice 2015 relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes de Lucé, service géré en gestion directe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** dudit rapport.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-064 - Objet : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DES ESPACES VERTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre du décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2008 relatif au contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi, il est proposé au conseil municipal de créer un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi dans les conditions fixées ci-après, à compter du 11 juillet 2016.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier, les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi reconstruisant des

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle Emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil Départemental.

Ce contrat de travail à durée déterminée a une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de créer un poste d'agent d'entretien des espaces verts dans le cadre du dispositif "contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi".

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.

- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures.

- **AUTORISE** le maire ou son représentant à mettre en oeuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2016-065 - Objet : TARIFS PISCINE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Au cours de l'été, il est proposé d'effectuer une animation le jeudi soir de 18 h à 19 h à la piscine. Cette animation intitulé jeu "Eau Lympiques" s'adressera aux enfants sachant nager.

Il est proposé de mettre en place les tarifs suivants :

- Habitant du Grand-Lucé : 1 €
- Hors communes : 1,50 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de fixer les tarifs pour l'animation "Jeux Eau Lympiques" à 1 € pour les habitants de la commune et 1,50 € pour les habitants hors commune.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Réf : 2016-066 - Objet : RESEAU CHALEUR CHAUDIERE BOIS - ACCORD DE PRINCIPE ET DEMANDE AIDE FINANCIERE ADEME

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération n° 2015-094 du 17/12/2015 le conseil municipal avait décidé de poursuivre la continuité du projet de réseau chaleur et d'autoriser le maire à prendre l'attache d'un Assistant à Maître d'Ouvrage.

La consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un réseau chaleur bois sur la commune du Grand-Lucé et la mise en place d'un REM (marché de Réalisation, d'Exploitation et de Maintenance) a été lancée le 30 juin 2016 et le coût de cette prestation peut faire l'objet d'une subvention par l'ADEME.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **CONFIRME** la continuité du projet Réseau Chaleur bois,
- **PREND ACTE** de la procédure de mise en concurrence pour l'Assistance à Maître d'Ouvrage,
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'ADEME pour ce projet,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

Réf : 2016-067 - Objet : DEMANDE SUBVENTION UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA SARTHE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Président de l'UDAC Sarthe sollicite le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention de 200 € afin de participer au financement d'un Monument aux Morts dédié aux soldats morts pour la France en mission extérieure.

Ce monument serait édifié au cimetière de l'Ouest dans la ville du Mans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Bien que saluant l'initiative mais dans la mesure où aucune famille du Grand-Lucé n'a été touchée directement **REFUSE** le versement d'une subvention.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

xxxxxxxx

PRESENTATION PROJET AMENAGEMENT PARC DE LA MAIRIE

Dans le cadre de sa préparation au BTS aménagement paysager, Théo CORMIER a effectué un stage à la mairie de 2 mois. Il a été chargé de présenter un projet d'aménagement du parc de la mairie.

Théo a présenté un historique du parc ainsi qu'une première ébauche d'un projet au conseil municipal.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Le conseil municipal a apprécié la qualité de ce travail et lui demande de continuer ce projet et de présenter un chiffrage.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

A - CROISEAU Gérard

M. CROISEAU demande si dans le prochain petit journal d'octobre un article sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pourrait y être inséré.

Cet article informerait les riverains souhaitant effectuer des travaux sur les rives de la Veuve, des démarches administratives à effectuer.

Il informerait également la population sur le passage d'agents chargés de répertorier les différents cours d'eaux.

Il serait bon d'effectuer des saignées le long des routes afin de favoriser l'écoulement des eaux.

Il sera demandé à Daniel LEGARÉ d'établir également la liste des fossés à curer.

B - BREBION Patrice

Il a été saisi d'une demande de personnes habitants le hameau des Harencherries qui souhaiteraient qu'un panneau de limitation de vitesse soit installé ou un panneau "Hameau" visant à réduire la vitesse.

D'autre part, un panneau indiquant une voie sans issue au niveau du pont roman pourrait également être installé.

C - DUPUIS Pascal

M. le maire informe le conseil municipal qu'il a rendez vous prochainement avec un agent de la poste pour ce qui concerne la numérotation des voies. Il ajoute qu'un travail en ce sens a déjà été effectué il y a 3 ans.

D - PLOUSEAU François

Il y a de nombreux nids de poules dans la route du saut du loup.

E - CHARTIER Sylvie

Le terrain à bosses est très peu utilisé. Un panneau près de ce terrain informant que celui-ci est accessible au public pourrait être installé.

Elle informe qu'une journée démonstration sur ce terrain se déroulera le 31 août prochain avec des techniciens et en partenariat avec le Centre Social.

Semaine bleue : 9 personnes ont répondu favorablement

la commission animation se réunira le lundi 18 juillet 2016 pour établir un planning des activités souhaitées.

F - LÉONARD Jérôme

Les adoucisseurs sont en service aux vestiaires du stade.

AUTRES INFORMATIONS

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Jeudi 1er septembre 2016

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

- Vendredi 21 octobre 2016
- Vendredi 18 novembre 2016
- Jeudi 15 décembre 2016

La séance est levée à 23:30

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

MERCIER Nadine
Absente

CHARTIER Sylvie

TRIBALLIER
Marie-Thérèse

PAPILLON Madeleine

ROLLAND Nelly

OSTER Béatrice
Absente

CULPIN Delphine
Absente

GALLOT Cécile

RACINE Nicole
Absente

DUPUIS Pascal

ROBIL Jarno

LEONARD Jérôme

BREBION Patrice

GUET Patrick

RATINEAU William
Absent

BARRIER Alain

PLOUSEAU François

CROISEAU Gérard

DESOEUVRE Joël
Absent